

Décision

Générale

colonial

Décision n° 462 14/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à St-Cast (Côtes-du-Nord), est accordé à M. Kermeur, inspecteur hors classe de l'Enregistrement, Chef du Service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Côte Française des Somalis. M. Kermeur, calssé au groupe II, voyagera, selon les possibilites, soit par voie maritime, soit par voie aérienne, aux frais du budget local.